



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

OGGO • NUMÉRO 049 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le vendredi 21 octobre 2016

—
Président

M. Tom Lukiwski

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le vendredi 21 octobre 2016

•(1330)

[Traduction]

Le chef Jim Bear: Pas dans la structure actuelle.

Le président (M. Tom Lukiwski (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC)): Il est 13 h 30 et la séance est ouverte. Je crois comprendre qu'Ashleigh Shultz-Bear se joindra à nous, espérons-le. Si elle se présente, nous l'intégrerons tout simplement aux travaux.

Premièrement, chef Bear, merci beaucoup de nous donner l'occasion de vous rendre visite, à vous ainsi qu'à votre collectivité. Merci pour toute la participation et l'aide, et merci de nous fournir, espérons-le, certains renseignements très utiles qui nous aideront dans nos délibérations.

Chef Bear, la procédure que nous suivons est assez simple. Nous demanderons à tous nos témoins de faire une brève déclaration liminaire — idéalement, de cinq minutes ou moins. Ensuite, nous tiendrons une période de questions et réponses par tous les membres du Comité. La présente réunion a pour objet de recueillir des suggestions et des recommandations concernant l'avenir de Postes Canada et les façons dont la société d'État pourrait mieux servir votre collectivité et, si vous avez des idées, comment elle pourrait assurer son succès durable.

Ces brèves remarques d'ouverture étant faites, chef Bear, je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

Le chef Jim Bear (chef et conseil, Brokenhead Ojibway Nation): Merci beaucoup, monsieur le président et mes soeurs et frères membres du Comité. J'aimerais vous souhaiter la bienvenue au sein de la nation ojibway de Brokenhead, Traité n° 1. J'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps de venir rendre visite à la nation ojibway de Brokenhead.

Notre nation utilise les services de Postes Canada depuis de nombreuses années. Malheureusement, les heures d'ouverture ont été restreintes et sont maintenant de 9 heures à midi, ce qui procure un accès très limité aux boîtes aux lettres individuelles. Si nos membres ne parviennent pas à avoir accès aux services, nous sommes obligés de faire une demi-heure de route pour avoir accès à des services postaux, juste au sud, à Selkirk.

Les services de Postes Canada sont actuellement offerts dans un édifice de la taille d'une petite remise, juste en bas de la rue. Cette infrastructure fait que les services sont fournis à la NOB d'une manière très limitée et dans un espace très confiné. Toutefois, le comptoir postal déménage dans notre nouvelle épicerie, qui se trouve à côté d'ici. Nous comprenons que les heures d'ouverture du comptoir demeureront malheureusement les mêmes. Nous croyons que cet horaire devrait être revu.

Les résidents auront accès à leurs boîtes aux lettres pendant les heures d'ouverture de l'épicerie, de 8 heures à 20 heures. Lors de la négociation du contrat de location de l'espace du comptoir postal local dans l'épicerie, très peu de renseignements ont été fournis quant

aux types de services postaux qui seront offerts. Le partage de renseignements est essentiel à la maximisation des services. Postes Canada semble fonctionner en coupure avec la collectivité qu'elle dessert. Cet état actuel des rapports laisse évidemment place à l'amélioration.

La NOB ne maintient pas un dialogue permanent avec Postes Canada sur des questions comme l'équité des possibilités d'emploi. Ces renseignements seraient utiles pour la NOB, puisque bon nombre de nos membres ne résident pas sur le territoire principal de notre nation, et nous partageons des renseignements avec ces membres par l'entremise de notre site Web et des médias sociaux ainsi qu'en personne lorsque c'est possible.

Les statistiques sur les Autochtones atteignent des niveaux élevés alarmants en ce qui concerne les problèmes de santé et les facteurs sociaux comme le diabète, les répercussions intergénérationnelles des pensionnats pour Autochtones, et ainsi de suite, de même que les taux de rétention à cause de notre manque de sentiment d'appartenance dans des secteurs importants. Est-ce que Postes Canada tient compte de données démographiques relatives à l'état de santé et à la situation sociale réelles de notre population pour adapter le système des services postaux aux Autochtones et y maintenir leur participation?

Par ailleurs, la NOB n'est pas au courant des considérations environnementales qui influent sur la prestation des services postaux, et elle aimerait disposer de ce type d'information, étant donné les préoccupations quotidiennes croissantes concernant nos environnements domestiques et extérieurs.

Meegwetch. Merci pour votre temps.

Le président: Merci, chef Bear.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Chief pour cinq minutes.

Mme Debbie Chief (directrice des services de santé, Clinique médicale / pharmacie, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Mon nom est Deborah Chief. Je suis la directrice des services de santé destinés à la nation ojibway de Brokenhead. Je prends la parole au nom des membres de la nation ojibway de Brokenhead concernant Postes Canada et son déménagement dans les locaux de notre épicerie.

Je vais simplement dire quelques mots au sujet de la collectivité. Brokenhead est une collectivité de la Première Nation ojibway qui compte environ 700 personnes qui résident sur le territoire visé par le Traité n° 1. La nation de Brokenhead n° 4 s'étend au nord jusqu'aux rives du lac Winnipeg. Elle comprend une partie du ruisseau Netley. La rivière Brokenhead traverse le cœur de la collectivité. La route n° 59 traverse le secteur nord-est de la réserve. Winnipeg se trouve à 82 kilomètres au sud, tandis qu'au nord se trouvent Grand Beach, Patricia Beach et Victoria Beach. Notre économie repose principalement sur l'agriculture et sur nos entreprises locales. La population totale s'élève à 1 838 personnes, dont 776 vivent au sein de la collectivité, tandis qu'environ 1 062 vivent hors de la réserve.

J'ai parlé à plusieurs personnes, et le motif principal du déménagement est l'accessibilité, pouvoir recevoir son courrier. Les heures d'ouverture actuelles, comme le chef Bear l'a mentionné, sont seulement de 9 heures à midi. Cela ne laisse pas assez de temps pour que tout le monde puisse se rendre au bureau de poste. Une autre raison est que les gens qui travaillaient à l'extérieur de la collectivité ne sont pas en mesure de récupérer leur courrier dans le cadre de cet horaire restreint.

Si le bureau de poste est situé dans l'épicerie, ils ont accès en tout temps durant les heures d'ouverture de l'épicerie, soit de 9 heures à 20 heures du lundi au samedi et de 10 heures à 18 heures le dimanche. L'établissement servira de « guichet unique » où ils pourront faire leur épicerie, se procurer leurs produits de pharmacie et prendre leur courrier tout en même temps. Nous aurons bientôt des médecins qui travailleront dans notre clinique médicale.

La majorité des gens à qui j'ai parlé sont favorables au déménagement du bureau de poste dans l'épicerie. Ils ont dit qu'ils étaient contents parce qu'ils peuvent obtenir leur courrier chaque jour s'ils le veulent. Ils trouvent cela plus commode et plus accessible. L'édifice du bureau de poste actuel est très petit. Il n'est pas très sécuritaire. L'intérieur n'est pas chaud en hiver, et il est très chaud en été. La maîtresse de poste appréciera elle aussi l'espace, la chaleur et la sécurité du nouvel édifice.

Voilà qui conclut mon rapport. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Shultz-Bear, nous vous demandons de faire une brève déclaration liminaire, de peut-être cinq minutes ou moins. Nous tiendrons ensuite une période de questions de tous les membres de notre comité.

Je vous cède maintenant la parole pour que vous fassiez votre déclaration, s'il vous plaît.

Mme Ashleigh Shultz-Bear (gestionnaire, Centre de divertissement, à titre personnel): Je travaille au centre de divertissement de Brokenhead. Il est situé dans la même aire de stationnement que le bureau de poste. Nous utilisons beaucoup le bureau de poste. Nous devons faire faire des mandats-poste, et je ne peux pas conduire jusqu'en ville à la banque pour les obtenir, donc nous utilisons le bureau de poste quotidiennement. Nous devons aussi passer prendre des chèques au bureau de la bande, puis les amener à la course au bureau de poste avant midi. Je pense que ce serait mieux s'il était déménagé ici, parce que cela nous donnerait plus de temps. Beaucoup de gens doivent s'y rendre avant le dîner parce que le bureau de poste ferme à midi.

On peut dire que j'ai fini.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Nous débuterons notre série de questions avec Mme Shanahan, pendant sept minutes, s'il vous plaît.

● (1335)

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Merci à tous de vous joindre à nous ce matin, et de nous recevoir ici.

J'ai l'impression que le gros événement en ce moment, c'est le déménagement de l'emplacement actuel à l'épicerie. Nous avons entendu des témoignages de différentes collectivités qui souhaitent que le bureau de poste demeure à son emplacement actuel. Pour certains, la concentration de beaucoup de services à cet endroit en fait comme un carrefour communautaire. Vous nous dites qu'en fait, on préfère que le bureau de poste déménage dans l'épicerie, qui est ouverte de 8 heures à 20 heures. Ce qui me frappe, c'est que chacun a ses préférences, chaque collectivité a des besoins différents.

Est-ce que vous estimez que l'on vous a consulté au sujet du déménagement avant qu'il ait lieu? Si oui, comment cela s'est-il déroulé? Chef, je pense que vous avez mentionné qu'il n'y a toujours pas beaucoup de communication quant à savoir quels services seront offerts à ce comptoir postal.

Le chef Jim Bear: Oui, c'est vrai. Nous avons plusieurs gestionnaires principaux au sein de la collectivité. Notre directrice des opérations n'est malheureusement pas ici, mais elle a posé la question aux gestionnaires principaux. Ils ont consulté la collectivité. Deborah a fait la même chose. La majorité des commentaires que nous recueillons portent sur des services améliorés, un meilleur emplacement, tout simplement plus de commodité.

J'étais récemment au casino de South Beach, et un des individus m'a dit qu'à l'heure où il finit de travailler, s'il doit se rendre à Selkirk pour prendre livraison de quoi que ce soit, à l'heure où il veut obtenir ses services postaux, il ne peut pas le faire. Il aimerait également que les heures d'ouverture soient améliorées.

Mme Brenda Shanahan: Une chose qui m'intéresse aussi, c'est que le déménagement semble être positif. Madame Shultz-Bear, vous avez parlé du fait que vous faites affaire quotidiennement avec le bureau de poste à son emplacement actuel, et qu'il est très malcommode pour vous de devoir y arriver avant midi, et ainsi de suite. Ce point de vue avait-il été exprimé auparavant? Est-ce que Postes Canada était réceptive aux limitations des services? Pourquoi déménage-t-on maintenant le comptoir postal dans l'épicerie?

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Je ne suis pas certaine. Je ne l'ai appris que récemment. La dame du bureau de poste, Olive, me disait qu'ils pensaient changer. Elle m'a demandé ce que je pensais de placer le comptoir postal dans le centre de divertissement, mais il faut avoir 18 ans pour pouvoir y être admis, et je lui ai donc dit que ce n'était pas une bonne idée.

Mme Brenda Shanahan: Ah, c'est donc cela. Vous ne pourriez pas envoyer vos enfants chercher des timbres. D'accord, compris.

Madame Chief.

Mme Debbie Chief: Je n'ai connaissance d'aucune conversation avec Postes Canada avant de... aller les voir et leur dire: « C'est inacceptable. » Je sais qu'il y a eu des discussions lorsqu'ils ont construit l'édifice, et cela remonte à quelques années.

Le chef Jim Bear: À l'origine, il se trouvait aussi dans un pire emplacement: il était situé à environ deux milles de la route principale ici. C'était malcommode. Nous cherchons constamment à apporter des améliorations. Chaque fois que nous faisons des choses ici, nous tentons toujours de les présenter à la collectivité. Nous tiendrons une autre séance communautaire le 26. Nous présentons toujours les choses aux gens. Nous faisons toujours des sondages. Nous n'élaborons pas ces choses en coupure avec les membres de notre collectivité.

Mme Brenda Shanahan: Très bien.

La mission de notre comité ici, évidemment, est de tenter de recueillir des idées au sujet de l'avenir de Postes Canada. Nous demandons aux Canadiens de nous faire part de leurs opinions au sujet de Postes Canada. Cette société est-elle importante pour leur collectivité? Offre-t-elle un service essentiel? Pourrait-elle être exploitée en tant que simple entreprise privée?

Pourriez-vous me dire ce que vous en pensez?

Le chef Jim Bear: Certainement. Nous aimerions avoir ce genre de négociations plus détaillées. Si Postes Canada est privatisée, qu'est-ce que cela signifie? Vous devrez examiner les facteurs de coûts, pendant combien de temps ces services seront-ils offerts. Oui, si nous avons accès à beaucoup de renseignements, nous pourrions examiner davantage d'options. En attendant, je ne peux pas vraiment dire. Tout ce que nous tentons de faire à l'heure actuelle, c'est d'améliorer les services de toutes les façons possibles.

Mme Brenda Shanahan: D'accord.

Madame Chief.

• (1340)

Mme Debbie Chief: C'est certainement un service essentiel. Les gens âgés, en particulier, dépendent encore de ce moyen de communication, et pour recevoir leurs comptes et leurs chèques, qu'il s'agisse de la sécurité de la vieillesse ou de n'importe quelle sorte de revenu qu'ils ont. C'est quelque chose avec lequel ils ont grandi, et c'est important pour eux. C'est de là qu'ils viennent, essentiellement, en particulier les aînés.

Ensuite, il y a la question de savoir qui est responsable de la construction et des frais de location de l'édifice. Est-ce que ce sont les collectivités? Est-ce que c'est le bureau de poste?

Je pense qu'il y a eu des discussions à ce sujet lorsqu'ils ont construit ce petit édifice ici. Je ne me souviens pas des détails. Je pense que le conseiller Winston DesJarlais s'en souviendrait un peu mieux que moi maintenant. Il y a eu une assez grande discussion à ce sujet, parce que, lorsque l'édifice a été construit, je crois que la bande a contribué à défrayer certains de ces coûts.

Mme Brenda Shanahan: D'accord. Merci.

Le président: Merci.

Excusez-moi d'intervenir, mais j'ai une petite question. Avez-vous accès à Internet ici?

Une voix: Oui.

Le président: Monsieur Maguire, la parole est à vous pendant sept minutes.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à chacun de vous trois pour vos exposés aujourd'hui. Merci de nous accueillir au sein de la nation ojibway ici et du Traité n° 1, chef Bear.

Mme Chief a mentionné que la population qui vivait encore ici s'élevait à 776 personnes. Il y aurait donc combien de boîtes aux lettres, environ, dans le bureau de poste? Il n'y en aurait pas une pour chacun parce qu'il y a des familles en cause.

Mme Debbie Chief: J'imagine qu'il y en aurait une par foyer, oui. Je ne suis pas tout à fait certaine du nombre exact de maisons que nous avons en ce moment.

Le chef Jim Bear: En plus de cela, il y a des individus de l'extérieur qui utilisent aussi les services, même s'ils ne vivent pas ici.

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Je sais que le numéro de notre boîte à lettres est 238, et la nôtre est à la fin. Je pense qu'il y a seulement quelque 200 boîtes aux lettres.

M. Larry Maguire: D'accord.

Le deuxième volet de ma question est qu'il y a des gens qui ne vivent pas ici qui viendraient ici. Ils ne vivent pas dans la réserve, mais ils recevraient leur courrier ici aussi, en dehors de la région?

Mme Debbie Chief: Sur le lot n° 3.

• (1345)

Le chef Jim Bear: Oui. Même si vous pouvez voir la réserve, plus loin là-dedans, il y a certains lots qui ne sont pas des terres de réserve. Vous conduisez, puis, tout à coup, vous arrivez sur des terres hors réserve. Vous poursuivez votre chemin, et vous revenez dans la réserve, puis vous êtes hors réserve, puis, de nouveau, vous revenez dans la réserve. Oui, il y a...

M. Larry Maguire: Cela ressemble au côté est de ma circonscription, comme un jeu de Lego.

Merci.

J'aimerais seulement parler, donc, comme ma collègue vient de le faire, du déménagement dans l'épicerie. Je sais qu'ils ont vérifié certains des sites pilotes. Je crois qu'il y a eu deux régions, une à Vancouver et une région ici, qui étudient des options et des changements. L'épicerie est le changement qui a lieu ici.

Une voix: Oui, c'est exact.

M. Larry Maguire: Cela fonctionne beaucoup mieux avec les heures d'ouverture prolongées qui ont été...

Le chef Jim Bear: Eh bien, c'est le cas au moins pour l'épicerie, mais le service postal se trouve encore plus loin sur la route.

M. Larry Maguire: D'accord, oui, donc, ils envisagent de le déménager dans l'épicerie. Il n'a pas encore déménagé. C'est cela que je veux clarifier.

Voyez-vous d'autres services qui pourraient être offerts par l'entremise d'un comptoir postal, ou quoi que ce soit du genre? La présente étude a notamment pour objet d'examiner la viabilité et de s'assurer que Postes Canada est encore là en tant que service. Il y a des discussions dans d'autres régions sur les façons de rendre Postes Canada plus viable. Je me demande si vous avez des idées dont vous pourriez nous faire part à ce sujet.

Le chef Jim Bear: Personnellement, il n'y en a pas qui me vienne à l'esprit. Il est certain que, ce genre de choses, nous pourrions éventuellement en discuter aussi avec les gens.

Mme Shultz-Bear vous a énuméré certains des services qu'elle aimerait, ou qu'elle examine actuellement. Elle songe peut-être à d'autres améliorations qu'elle aimerait aussi voir apporter.

Le président: Chef Bear, nous avons entendu dans plusieurs autres collectivités que des gens suggéraient que le bureau de poste soit utilisé pour approuver des demandes et délivrer des permis de pêche et de chasse, des passeports, ce genre de choses. Autrement dit, d'autres services gouvernementaux pourraient peut-être être offerts dans un bureau de poste. Une formule de ce genre serait-elle avantageuse pour votre collectivité?

Le chef Jim Bear: Absolument, mais nous devons aussi voir quels types de services, parce que nous aussi, nous sommes un gouvernement. Nous tentons de structurer ce genre de choses au sein de notre propre gouvernement. Si nous réservons un bureau de poste, nous pouvons dire qu'ils pourraient s'occuper de ce genre de choses.

Nous avons actuellement un secteur qui s'occupe de l'appartenance à la bande, de sorte que ce genre de choses pourrait peut-être se faire dans notre propre bureau. Il faudrait que nous examinions avec soin ce que nous désignerions véritablement comme l'aspect postal de tout cela.

Je ne peux non plus exclure aucune de ces choses que vous avez mentionnées.

Le président: Je suis désolé, monsieur Maguire.

M. Larry Maguire: C'est ce que je regardais. Merci, monsieur le président, de les avoir signalées, parce que ce sont certaines des choses dont j'ai entendu parler. Je me suis seulement joint au Comité aujourd'hui, mais j'en ai entendu d'autres, et, en lisant des exposés, sur le fait qu'ils ont demandé certains autres services.

Dans votre cas, il s'agit d'une situation où vous voulez développer ces choses dans le cadre de votre propre nation aussi. Je crois qu'il y a des occasions pour vous, dont je ne pense pas que Postes Canada doive les prendre en charge, nécessairement, dans votre cas, tout comme dans le cas d'autres nations aussi.

Je viens de l'ouest de la province. Les Dakotas (Sioux) de Sioux Valley reçoivent leur courrier principalement dans le petit village de Griswold. Il y a seulement 25 personnes qui vivent à Griswold, mais il y a environ 200 boîtes aux lettres. Elles ne sont pas dans la réserve. Ils doivent venir à environ six milles au sud pour prendre leur courrier, mais, heureusement, c'est dans le sens du gros du trafic de toute façon. Vous n'avez pas cette situation ici.

J'interrogerais donc Mme Shultz-Bear au sujet du bureau de poste par rapport au centre de divertissement. C'est commode de l'utiliser ici en ce moment, mais c'est seulement pendant trois heures, pour tous les besoins postaux dont vous avez besoin au centre et tout le reste. Ce serait beaucoup mieux de l'agrandir à l'épicerie ici.

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Oui.

• (1350)

M. Larry Maguire: Vous l'utiliserez probablement chaque jour, n'est-ce pas?

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Peut-être trois ou quatre jours par semaine.

M. Larry Maguire: Eh bien, je n'ai pas d'autres questions. Monsieur le président, est-ce que mon temps est écoulé?

Le président: Cela fait sept minutes dans tous les cas, monsieur Maguire. Votre temps est écoulé.

M. Blaikie pendant sept minutes.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Merci beaucoup.

Merci de nous recevoir ici aujourd'hui.

J'aimerais simplement revenir à ce que Mme Shanahan disait plus tôt. Une des principales questions qui font l'objet de la présente étude est celle de savoir si Postes Canada devrait être considéré d'abord et avant tout comme un service essentiel qui doit être maintenu, ou s'il s'agit d'un service qui pourrait être offert par une entité privée. Quel est le volume des achats qui se font par Internet ici? À quel point les paquets et les colis font partie de la vie ici?

Le chef Jim Bear: Mon dieu, j'aimerais bien le savoir. Je ne suis revenu au sein de la collectivité que récemment, il y a cinq ans.

M. Daniel Blaikie: Vous n'êtes pas certain. Peut-être qu'il serait utile que je vous explique à quoi je veux en venir.

Ce que j'aimerais savoir, c'est s'il s'agit d'un service important pour les gens ici parce qu'ils achètent des choses en ligne. La nation ojibway de Brokenhead a la chance d'être plus proche de Winnipeg que bon nombre de collectivités rurales et nordiques, mais, est-ce qu'une entreprise privée de livraison de colis — FedEx, UPS — viendrait vraisemblablement ici si Postes Canada n'était pas là pour fournir ce service? Croyez-vous que vous obtiendriez un bon service postal de livraison, peu importe quel serait le prestataire de services privé en fin de compte?

Le chef Jim Bear: Encore là, il s'agit d'un sujet sur lequel il faudrait que nous ayons un bon dialogue et des renseignements additionnels. Vous avez raison. Nous sommes à un endroit commode, mais nous avons tout de même beaucoup de défis, même en ce qui a trait au nombre de boîtes postales, parce que notre population croît. L'année dernière, nous avons construit 20 nouveaux logements, et ceux-ci sont occupés par nos gens qui travaillaient, et ceux-ci sont donc propriétaires de leurs logements. Évidemment, beaucoup d'entre eux ont des familles. Nous allons en faire davantage, et, donc, oui, nous avons grandement besoin du service.

Le service Internet, croyez-le ou non, même à Brokenhead, tombe parfois en panne pendant plusieurs jours. Cela cause beaucoup de problèmes. Des améliorations au plan des services postaux seraient un atout pour l'ensemble de la collectivité. Oui, les gens le feraient encore, sachant que c'est bien organisé... Toutefois, ils se pourraient qu'ils fassent envoyer des choses, donc c'est toujours une option.

M. Daniel Blaikie: Qu'est-ce que vous verriez d'utile à l'avenir? Vous avez dit plus tôt que la relation avec Postes Canada n'était pas toujours des plus constructives, ou qu'elle n'est pas si consultative. Qu'est-ce qui serait, selon vous, la meilleure façon pour Postes Canada de mieux engager la collectivité et de satisfaire vos besoins?

Le chef Jim Bear: J'imagine que c'est une voie à deux sens. Nous, les membres de la collectivité, nous devrions aussi tendre la main au service postal. Je ne dis pas que les problèmes de communication sont entièrement imputables au service postal. Je suis vraiment content de voir que ce comité fait le tour du pays. Même les petites recommandations que nous faisons contribueront grandement à améliorer les services pour nos gens.

• (1355)

M. Daniel Blaikie: Merci.

Le président: Nous avons M. Whalen.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Il est intéressant de constater que, lorsque nous venons dans différentes collectivités rurales et reculées, ou même dans certaines collectivités qui ne sont pas si loin, mais qui ont une population différente, les gens conçoivent le rôle de Postes Canada différemment. Lorsque nous avons entendu des témoignages de divers groupes syndicaux, ceux-ci ont parlé d'utiliser le bureau de poste rural comme un certain type de carrefour communautaire. Est-ce que le bureau de poste communautaire qui existe ici pourrait être utilisé à d'autres fins que celle à laquelle il a été utilisé jusqu'à présent? Était-il même adéquat à cette fin?

Mme Debbie Chief: Cette structure est très petite. Elle n'est probablement pas beaucoup plus grande que cet espace au centre de la table.

Une voix: Et même là.

Mme Debbie Chief: Oui, et même là.

M. Nick Whalen: C'est comme une remise.

Mme Debbie Chief: Oui, essentiellement.

M. Nick Whalen: Oui, il est semblable à ceux des collectivités rurales à Terre-Neuve, je pense. J'ai hâte de le voir après cette réunion. Il s'agit probablement d'un édifice de 25 pieds par 10 pieds, ou d'un édifice de 30 pieds par 15 pieds, ou même plus petit encore. Vous ne vous attendriez pas à être capable d'offrir des services bancaires ou je ne sais quoi à partir d'une structure comme celle-là.

● (1400)

Mme Brenda Shanahan: D'accord.

M. Nick Whalen: Même pas un café?

Le chef Jim Bear: Vous devez aller dehors pour changer d'idée.

Des voix: Oh, oh!

M. Nick Whalen: D'accord.

À votre avis, cette idée que Postes Canada pourrait louer de l'espace dans un édifice existant pour que l'employé qui travaille et qui gère... Y a-t-il un comptoir de Postes Canada dans la pharmacie, ou est-ce que l'on y trouve seulement les boîtes aux lettres?

Mme Debbie Chief: Non, il y a un comptoir.

M. Nick Whalen: Il y a un comptoir, mais il y a aussi un comptoir en bas de la rue, au bureau de poste. Si vous pensiez que ces deux comptoirs pourraient être regroupés et peut-être offrir un plus grand éventail de services pendant des heures d'ouverture prolongées, cela serait-il avantageux pour la collectivité? Pourriez-vous envisager tout simplement de fermer complètement votre bureau de poste et d'offrir seulement des services à la pharmacie?

Pardonnez-moi, mais ils ne peuvent pas entendre vos hochements de tête.

Mme Debbie Chief: Oui, cela fonctionnerait.

M. Nick Whalen: Y a-t-il des employés syndiqués de Postes Canada qui travaillent dans les deux établissements, ou est-ce que le personnel est syndiqué dans un établissement et non syndiqué dans l'autre? En matière d'emploi, je sais que vous travaillez dans le domaine médical, de la santé, mais vous ne savez pas qui travaille au comptoir de Postes Canada à la pharmacie.

Mme Debbie Chief: Il est encore dans l'édifice là-bas. S'ils devaient déménager, ce ne serait pas dans la pharmacie, ce serait dans l'épicerie.

M. Nick Whalen: D'accord. Excusez-moi.

Mme Debbie Chief: Un espace assigné.

M. Nick Whalen: Ah, donc il n'est pas encore en service à l'épicerie.

Mme Debbie Chief: Non.

M. Nick Whalen: Ah, d'accord. Pardon. J'avais mal compris. J'avais cru comprendre cela au cours de la conversation précédente. Le déménagement est seulement envisagé. Il n'a pas encore eu lieu, mais la collectivité préfère que vous ayez un carrefour: c'est l'épicerie, où se trouvent une pharmacie et le services médicaux. Vous aimeriez que Postes Canada soit déménagée dans votre

carrefour communautaire existant, et non que l'on en crée un autre qui serait en concurrence avec le premier.

Mme Debbie Chief: Oui.

M. Nick Whalen: Pour ce qui concerne les services bancaires, quelle est la banque la plus proche où vous pouvez aller? Y en a-t-il une dans la réserve?

Mme Debbie Chief: Non, il n'y en a pas. Nous allons à Selkirk.

Le chef Jim Bear: C'est à 20 à 25 minutes d'ici.

M. Nick Whalen: C'est à 25 kilomètres d'ici, ou peut-être un peu plus loin, peut-être à 50 kilomètres d'ici. Je peux jeter un coup d'oeil sur la carte pour vérifier.

Le chef Jim Bear: Ce n'est pas loin. C'est seulement 25 minutes.

M. Nick Whalen: Ce n'est pas loin.

Pensez-vous qu'il y aurait un marché pour...

Le chef Jim Bear: Vous devez aussi comprendre que beaucoup de gens n'ont pas accès à des véhicules et deviennent très limités. Plus nous pouvons leur offrir de services au sein de la collectivité, mieux c'est pour eux.

M. Nick Whalen: Seriez-vous disposés à ce qu'une banque ouvre ses portes, à ce qu'une banque ait pignon sur rue ici, dans le village?

Le chef Jim Bear: C'est ce que nous désirons.

M. Nick Whalen: Oui, et pensez-vous que si c'était Postes Canada...

Le chef Jim Bear: Nous travaillons là-dessus, mais, oui, il est très difficile de les convaincre de venir ici et d'y ouvrir une petite banque.

M. Nick Whalen: Nous avons entendu des témoignages des caisses populaires, je crois que c'était hier, en Saskatchewan, n'est-ce pas? Ils avaient une banque mobile qui se déplaçait pour desservir des collectivités rurales. Existe-t-il un service similaire dans votre collectivité? Avez-vous connaissance de quoi que ce soit de semblable?

Je devrais en arriver à ma question. Est-ce que vous utiliseriez Postes Canada comme banque si Postes Canada avait une banque et cette banque offrait ses services à l'épicerie? Est-ce que vous utiliseriez ces services?

Le chef Jim Bear: Absolument. Certainement. Comme je l'ai dit, beaucoup de gens n'ont pas accès à des véhicules, et ce serait donc très commode pour eux.

● (1405)

M. Nick Whalen: Ashleigh, comment effectuez-vous vos opérations bancaires? Les effectuez-vous par téléphone, comme moi?

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Est-ce que vous parlez d'affaires bancaires personnelles?

M. Nick Whalen: Oui.

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Oui.

M. Nick Whalen: C'est au moyen de votre téléphone. Est-ce que vous devez vous rendre régulièrement à votre succursale bancaire, une fois par mois, ou occasionnellement? À quel point serait-il important pour vous, en tant que jeune, d'avoir accès à des services bancaires dans un établissement situé ici-même dans la collectivité?

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Personnellement, je fais tout au moyen de mon téléphone. Au travail, nous devons utiliser une banque. Nous devons utiliser des documents papier de la banque.

M. Nick Whalen: D'accord. Donc, d'un point de vue commercial, pour que des petites entreprises démarrent dans cette région, il est important d'avoir des services bancaires.

Mme Ashleigh Shultz-Bear: Oui.

Le chef Jim Bear: De même, en ce qui a trait à l'accès à des téléphones cellulaires, là aussi, c'est intermittent. Beaucoup d'ânés n'ont pas accès à des téléphones cellulaires. C'est seulement les jeunes, comme Ashleigh, qui a un emploi, qui sont capables de faire ce genre de choses. Ainsi, vous perdez une grande partie de la population, qui n'a pas accès à ce service ou qui n'en a pas les moyens.

M. Nick Whalen: Madame Chief, aviez-vous aussi quelque chose à ajouter à ce sujet?

Mme Debbie Chief: J'allais seulement dire que oui, nous, les jeunes, nous effectuons des opérations bancaires en ligne.

Des voix: Oh, oh!

M. Nick Whalen: Touché — attention avec les âges.

Quant aux autres services que Postes Canada pourrait offrir, il a aussi été question que Postes Canada agisse aussi comme fournisseur de services Internet, de sorte qu'elle pourrait peut-être avoir un service Internet qu'elle pourrait offrir à la vente, ou elle pourrait peut-être proposer à des entreprises de téléphonie cellulaire d'exploiter un comptoir de services pour leur compte, ou exploiter une station de recharge pour les véhicules verts. Si quelqu'un voulait recharger sa Chevrolet Volt ou sa Tesla, où irait-il, dans votre collectivité, pour recharger sa voiture? Y a-t-il un lieu public où cela peut se faire? Vous avez peut-être une station d'essence.

Le chef Jim Bear: Encore une fois, des services limités.

M. Nick Whalen: Donc, il y a un marché pour ce genre de choses ici si les gens en voulaient. Si vous deviez avoir ces services, préféreriez-vous que la station de recharge soit située à votre station d'essence, ou préféreriez-vous que Postes Canada engage les dépenses d'immobilisation nécessaires pour apporter ces améliorations à son établissement afin que les gens aillent plutôt là?

Le chef Jim Bear: On parle de partenariat.

Le président: Madame Ratansi.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup d'être ici. Nous avons entendu parler de collectivités isolées et de collectivités insuffisamment desservies. J'imagine que vous vous décriez comme une collectivité insuffisamment desservie, n'est-ce pas?

Le chef Jim Bear: Une collectivité insuffisamment desservie.

Mme Yasmin Ratansi: Nous parlons de Postes Canada avec son vaste réseau. En route pour venir ici, je pensais au fait que les routes de gravier sont les seules routes qui mènent à des collectivités où Postes Canada, avec son mandat de livraison jusqu'au dernier kilomètre, livre jusqu'au dernier kilomètre. Si Postes Canada devait fermer son bureau ici — et, dès lors que l'on passe à un magasin franchisé, il s'agit de privatisation —, serait-elle en mesure de fournir ce type de service à vos collectivités?

Le chef Jim Bear: Encore une fois, quant à la privatisation, il faudrait que nous ayons une discussion à ce sujet.

Mme Yasmin Ratansi: À l'heure actuelle, FedEx, UPS et Purolator se débarrassent des colis en les remettant à Postes Canada, et ils s'attendent à ce que Postes Canada, en raison de son mandat, livre ces colis jusqu'au dernier kilomètre.

Vous n'avez peut-être pas la réponse maintenant, mesdames et monsieur les membres du groupe, mais vous pouvez y penser, et vous pouvez toujours nous renseigner sur la nature des besoins. Dans une région insuffisamment desservie, quelles sont certaines des choses que nous pouvons faire? Comment pouvons-nous exercer notre influence auprès de Postes Canada pour aider les collectivités à accroître leur cohésion sociale? Vous avez parlé des jeunes et vous avez parlé des ânés. Comment pouvons-nous améliorer leur sort en utilisant le réseau et les atouts que nous avons déjà?

Le chef Jim Bear: Encore une fois, cela tient en bonne partie aux questions d'ordre opérationnel, ce qui comprend évidemment les salaires, et ainsi de suite. Qu'est-ce qu'il faudrait pour pouvoir dialoguer avec Postes Canada au sujet de la prestation des services? Comme nous le disons, la prestation de services est seulement limitée à l'heure actuelle, mais, avec des heures d'ouverture prolongées... encore une fois, cela dépend de la manière dont nous l'organisons. Est-ce que nous devrions recourir à notre personnel existant, et quel type de...

Mme Yasmin Ratansi: Des services qu'ils peuvent fournir?

Le chef Jim Bear: Eh bien, même en termes de rémunération d'individus et de proportion de leur temps de travail que cela prendrait, parce qu'il n'y aura pas une personne tout simplement plantée là pendant des heures et qui aide des gens de façon intermittente.

● (1410)

Mme Yasmin Ratansi: Vous voulez un dialogue et une conversation ouverts avec Postes Canada parce que vous nous avez dit que Postes Canada fonctionnait en coupure avec la population dans votre région. J'aimerais vous poser une question. Combien de jeunes y a-t-il au sein de votre collectivité?

Le chef Jim Bear: Je pense que, du nombre qui a été mentionné, 60 à 70 % n'est pas impossible.

Mme Yasmin Ratansi: Soixante à soixante-dix pour cent d'une population totale de...?

Le chef Jim Bear: Oui.

Mme Yasmin Ratansi: Ils quitteraient probablement la réserve pour aller à l'université. S'ils veulent avoir accès à des renseignements concernant la question de savoir quelle université fréquenter ou quel collège ou quelle école secondaire fréquenter, avec un accès limité à Internet, est-ce qu'un carrefour qui fournit ce service sans empêcher sur votre nation...? Si le carrefour dit: « Voici les renseignements au sujet des "trois petits points" provinciaux, fédéraux, etc. », est-ce que ce serait utile?

Le chef Jim Bear: Ce serait un atout, mais, comme on l'a mentionné plus tôt, nous tentons de prendre les choses en main, mais, s'ils ont accès à une autre source, cela ne peut être qu'à leur avantage.

Mme Yasmin Ratansi: Au regard de la santé et du bien-être des gens, nous avons entendu dire que les bons aliments sont très dispendieux. D'autres ont utilisé le réseau de Postes Canada pour aider à livrer des aliments nutritifs qui ne sont pas aussi dispendieux que ce que vous trouvez dans une épicerie. S'agit-il d'une autre chose à laquelle vous vous intéresseriez, si cela ne portait pas atteinte à vos droits?

Le chef Jim Bear: À l'heure actuelle, nous avons deux dépanneurs, et nous avons l'épicerie, et ce n'est pas aussi problématique que dans le Nord, où les gens doivent obtenir ces aliments par la poste. Il s'agit d'un environnement complètement différent.

Mme Yasmin Ratansi: D'accord.

Merci.

Le président: Chef Bear, encore une fois, merci de nous accueillir dans votre collectivité. Ce fut une expérience formidable.

Je vous remercie tous d'être ici pour nous faire part de vos suggestions et de vos observations au sujet de Postes Canada. Si vous pensez que vous avez des renseignements ou des suggestions additionnels qui pourraient servir à notre comité lors de ses délibérations, vous pouvez communiquer directement avec la greffière. Caroline pourrait certainement vous donner ses coordonnées, ses renseignements. Tout renseignement additionnel qui nous aidera selon vous sera certainement inclus dans notre rapport final, que nous présenterons au Parlement à la fin de novembre. Donc, si vous avez des renseignements additionnels, la seule chose que je vous demanderais, ce serait que vous essayiez de nous les faire parvenir d'ici 10 jours, afin que nous puissions les inclure dans notre projet de rapport.

Merci encore d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Nous ferons maintenant une pause, en attendant que les membres du groupe de témoins suivant viennent s'asseoir à la table.

• (1410) _____ (Pause) _____

• (1430)

Le président: Chers collègues, je pense que nous allons commencer.

Bienvenue à nos témoins. Merci beaucoup d'avoir pris du temps dans votre journée pour être avec nous aujourd'hui. La présente réunion a pour objet, évidemment, comme vous le savez, de discuter de l'avenir de Postes Canada, mais, plus précisément, dans la mesure où cela concerne votre collectivité: quels services de Postes Canada aimeriez-vous voir améliorer, et comment Postes Canada peut-elle mieux desservir votre collectivité.

De plus, si vous avez des recommandations générales concernant des mesures qui pourraient être envisagées pour faire en sorte que Postes Canada devienne peut-être plus stable au plan financier, et comment Postes Canada devrait évoluer à l'avenir, nous serions ravis d'entendre vos commentaires.

La façon dont le processus fonctionne est assez simple. Nous demanderons à chacun d'entre vous, si vous avez une déclaration préliminaire, de tenter de la faire en cinq minutes ou moins. Après que vous aurez fait vos déclarations préliminaires, nous aurons une période de questions de tous les membres de notre comité. Au moyen de ce processus, nous espérons obtenir tous les renseignements que vous souhaitez nous communiquer, et votre témoignage aidera notre comité à élaborer notre rapport final, que nous présenterons au Parlement plus tard le mois prochain.

Après ces quelques mots d'ouverture, je demanderais à Mme Pommer de faire sa déclaration préliminaire, s'il vous plaît. Si vous pouviez prendre cinq minutes ou moins, ce serait très apprécié.

Mme Jackie Pommer (directrice des opérations, Brokenhead Ojibway Nation): Merci. Je m'appelle Jackie Pommer. J'appartiens à la Nation ojibway de Brokenhead. On m'a demandé de venir ici en qualité de témoin pour le compte de Brokenhead à cause des heures que nous avons au sein de la collectivité. Nous avons un service à temps plein, il y a de cela un bon moment, et il a été réduit à une demi-journée. Maintenant, les heures d'ouverture sont de 9 heures à midi, ce qui n'est vraiment pas pratique pour bon nombre de nos gens qui travaillent en dehors de la collectivité et aussi dans la

collectivité, parce que nous avons de la difficulté à quitter le travail pour aller vérifier le courrier.

L'emplacement n'est pas un emplacement idéal. Nous préférierions le voir à l'intérieur d'un de nos commerces, où nous pourrions y avoir accès en tout temps, et non uniquement pendant les trois heures d'ouverture de l'établissement.

Essentiellement, voilà tout ce que j'ai. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Petrash.

Mme Angela Petrash (Société de développement, Brokenhead Ojibway Nation): Bon après-midi, tout le monde. Je veux vous dire merci d'avoir inclus Brokenhead dans votre tournée, alors que vous recueillez les avis de toutes les collectivités. Merci d'avoir choisi d'entendre notre voix.

Je suis directrice de la société de développement de Brokenhead, et je suis native d'ici. Mon exposé aujourd'hui portera sur l'aspect commercial des choses et sur les incidences du bureau de poste sur nos entreprises. Je parlerai un peu de la solution que nous pensons avoir trouvée pour aider à corriger cette situation, et des avantages que cette solution me paraît présenter aussi pour Postes Canada, dans la mesure où elle touche les services que fournit cette société d'État.

Comme Jackie l'a dit, à l'heure actuelle, le bureau de poste occupe son propre bâtiment. Si vous savez ce qu'est une cabane de pêche sur glace, ce bâtiment ressemble à une de ces cabanes, et il en a à peu près les dimensions. La maîtresse de poste est autorisée à y travailler du lundi au vendredi de 9 heures à midi. Les boîtes aux lettres sont sous clé, de sorte qu'il est impossible d'y accéder en dehors de ces heures d'ouverture. Si vous devez acheter un timbre pour poster quelque chose en dehors de ces heures d'ouverture, vous ne pouvez pas le faire; si vous n'y êtes pas entre 9 heures et midi, vous n'y avez pas accès.

La solution que nous proposons actuellement avec notre maîtresse de poste consiste à déménager le comptoir postal à l'intérieur de notre épicerie. Cela donnerait à tout le monde accès à leurs boîtes aux lettres sept jours par semaine n'importe quand pendant les heures d'ouverture de l'épicerie, plutôt qu'uniquement entre 9 heures et midi. Nous voyons cela comme un avantage pour quiconque doit accéder à son courrier.

Nous aimerions également que Postes Canada demeure ouverte plus longtemps pour offrir ses services. J'ai entendu un peu des déclarations plus tôt et des questions posées concernant les achats en ligne. Personnellement, si je vivais dans la collectivité et si je voulais acheter quelque chose en ligne — chose que je fais —, j'aurais seulement de 9 heures à midi pour récupérer mon colis. Je suis dissuadée de faire des achats en ligne si je ne peux pas aller récupérer mon colis parce que je ne peux pas me rendre entre 9 heures et midi du lundi au vendredi pour récupérer mon colis.

Je pense que si nous avons un meilleur accès, cela stimulerait les ventes en ligne, qui sont des ventes pour Postes Canada.

Je pense que c'est à peu près tout ce que j'ai.

• (1435)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Nault, aviez-vous quoi que ce soit dont vous vouliez nous faire part?

Mme Sandra Nault (commis aux logements, à titre personnel): Je m'appelle Sandra Nault. J'aimerais tous vous remercier de m'avoir invitée ici pour prendre la parole au nom de la Nation ojibway de Brokenhead. Je suis la commis au logement du service de logement ici, à Brokenhead, et nous n'avons pas accès au bureau de poste.

Je dois dire que je suis d'accord avec Jackie et Angela. Nous avons une pause pour dîner à midi. Cela ne nous donne pas assez de temps pour courir au bureau de poste et vérifier notre courrier. Je disais à la dame à l'arrière que nous sommes chanceux si on nous laisse partir cinq minutes plus tôt pour aller vérifier le courrier, puis, lorsque nous arrivons là, parfois, c'est fermé et nous ne pouvons pas vérifier notre courrier.

L'emplacement n'est pas très bon, en ce qui me concerne. Le bureau de poste est vraiment petit. On peut probablement y mettre trois personnes à la fois, et parfois, lorsque j'y vais, il y a cinq ou six personnes en ligne qui essayent d'entrer pour vérifier leur courrier.

Pour ce qui est des fins de semaine, nous avons des entreprises qui sont ouvertes ici les fins de semaine. Les gens travaillent sept jours par semaine, et nous devons avoir accès à notre bureau de poste pour des timbres, des achats, pour récupérer des commandes faites en ligne, comme Angela l'a dit.

Notre bureau de poste est vraiment de piètre qualité.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant commencer la période de questions des membres de notre comité.

Monsieur Whalen, c'est à vous de commencer.

M. Nick Whalen: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus. C'est merveilleux d'entendre des témoignages de personnes appartenant à différents groupes d'utilisateurs. Cette réunion est la dernière de nos rencontres avec des intéressés dans le cadre de notre tournée pancanadienne, et c'est vraiment un moment agréable pour nous, alors que nous pouvons finalement tenter de tout mettre ensemble.

Nous avons entendu ici des choses différentes de ce que nous avons entendu où que ce soit ailleurs au pays, en particulier en ce qui a trait au niveau et au type de services dont jouissent ou ne jouissent pas les gens de la Première Nation de Brokenhead.

J'aimerais parler un peu du moratoire rural. Selon un énoncé de politique en vigueur chez Postes Canada, le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste dans les régions rurales est maintenu, mais les situations concernant le personnel de Postes Canada (p. ex., départ à la retraite, maladie, décès, etc.) ou l'infrastructure de la Société (p. ex., incendie ou expiration du bail, etc.) peuvent néanmoins toucher l'exploitation continue d'un bureau de poste.

Lorsque je lis cela, moi qui ne vis pas dans une région rurale, je serais d'avis que le service postal dans les régions rurales est maintenu et ne changera pas. Cependant, vous m'avez dit que le service était passé de temps plein à des demi-journées, et maintenant, à seulement trois heures par jour. S'agit-il essentiellement de la même chose que de fermer le bureau de poste simplement par attrition? Préférez-vous que votre bureau de poste ait tout simplement les heures d'ouverture à temps plein régulières dont vous jouissiez encore il y a à peine quelques années?

• (1440)

Mme Jackie Pommer: Personnellement, je préférerais des heures d'ouverture plus accessibles pour que les membres de la collectivité puissent vérifier leur courrier; 9 heures à midi, ça ne marche pas.

M. Nick Whalen: Oui, mais vous bénéficiiez d'heures d'ouverture plus longues auparavant.

Mme Jackie Pommer: Oui, effectivement.

M. Nick Whalen: Alors...?

Mme Jackie Pommer: Oui, je préférerais cela.

Mme Angela Petrash: Assurément. Qui ne voudrait pas que Postes Canada offre un meilleur service ou davantage de services? Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, Postes Canada peut aussi trouver un intérêt à ce que son comptoir postal soit ouvert plus longtemps, à ce qu'il offre davantage de services, à ce qu'il ait des heures d'ouverture plus longues. Si elle envoie des colis en après-midi, nous la plaçons dans un excellent endroit qui est doté de caméras de sécurité et qui est un environnement de travail agréable où elle peut être présente pendant de plus longues heures.

N'oubliez pas, non plus, que ce n'est pas seulement Brokenhead qui fréquente notre épicerie. Notre plan d'affaires est fondé sur 10 000 personnes, et cela comprend la région environnante: Beaconia, Gull Lake, Stead, et il y a énormément de chalets qui sont occupés en été dans la région. Cela peut être profitable aussi pour Postes Canada, avec l'achalandage.

M. Nick Whalen: Lorsque nous étions à Dryden, il y a quelques semaines, nous avons entendu le témoignage d'un chef qui mentionnait que sa bande avait reçu une certaine allocation pour défrayer les coûts de la gestion du service postal dans sa localité. Qui gère le bureau de poste à l'heure actuelle? Est-il géré par l'entremise de votre service, ou est-il géré séparément par Postes Canada?

Mme Angela Petrash: Olive est notre maîtresse de poste, et elle relève de Postes Canada.

M. Nick Whalen: D'accord. Et, dans le cadre des nouvelles dispositions que vous tentez à présent de négocier, est-ce qu'il est proposé qu'Olive déménage et qu'elle travaille dans l'espace prévu dans l'épicerie, ou que votre service prenne le comptoir postal et le gère en qualité de franchisé?

Mme Angela Petrash: Non, pas de franchise...

Actuellement, Olive fournit le service dans un édifice appartenant à Brokenhead. Postes Canada lui donne un certain montant mensuel pour défrayer ses dépenses, comme les frais d'exploitation, l'électricité, et ainsi de suite. Cela ne changera pas; elle travaillera tout simplement dans un endroit différent.

M. Nick Whalen: Oui, mais vous avez dit que les choses avaient récemment changé. Aux environs de quand remonte l'époque où les heures de service d'Olive correspondaient à un emploi régulier de 40 heures par semaine?

Mme Jackie Pommer: Pourriez-vous répéter ce que vous venez de dire?

M. Nick Whalen: Quand est-ce que le bureau de poste était ouvert régulièrement de 9 heures à 17 heures?

Mme Jackie Pommer: Cela remonte à six ou sept ans, ou peut-être un peu plus.

M. Nick Whalen: Ce n'était pas il y a 20 ans. C'était certainement à une époque où le moratoire rural était déjà en vigueur.

Lorsque l'on se penche sur la notion de franchisage, nous avons eu des discussions au sujet de certaines régions du pays qui étaient autrefois considérées comme rurales et qui ne sont plus rurales. À mesure que des grandes villes ont pris de l'expansion, elles se sont étendues à des régions où se trouvent maintenant des bureaux de poste ruraux. La livraison aux bureaux de poste ruraux est en fait la livraison la moins coûteuse au pays. Elle coûte environ 72 \$ par adresse, tandis que, dans les boîtes aux lettres communautaires, elle coûte 126 \$, et la livraison à domicile coûte presque 300 \$ par adresse.

Toutefois, le financement de cette livraison générale à 72 \$ par adresse semble être peut-être insuffisant. On ne dirait pas que vous recevez un service de la qualité dont vous avez besoin.

Lorsque le service déménagera dans votre carrefour communautaire, quelles sont vos attentes quant aux heures d'ouverture du comptoir et quant aux heures durant lesquelles les gens devraient avoir accès non seulement à leur propre boîte à lettres, mais aussi aux services que Postes Canada devrait offrir?

Mme Angela Petrash: Pour ce qui est des attentes, en ce moment, Olive est là à 9 heures. C'est à cette heure qu'elle commence à trier son courrier. S'il s'agissait d'un poste à temps plein, ou peut-être de deux postes à temps partiel... Comme je l'ai dit, notre épicerie est ouverte sept jours par semaine. Durant les fins de semaine d'été, il y a beaucoup d'achalandage, avec les gens qui séjournent dans des chalets ou au bord du lac pour l'été. Nous sommes occupés les fins de semaine.

Ce serait bien si quelqu'un pouvait venir et poster un colis la fin de semaine, ou acheter un carnet de timbres, ou se prévaloir de tout service que ce comptoir pourrait offrir. Je pense que nous pouvons tous convenir que cela ne fonctionnera pas avec un horaire de 9 heures à midi.

• (1445)

Mme Sandra Nault: Lorsqu'Olive travaille, elle commence à 9 heures, et elle commence alors à trier le courrier. Cela présente aussi un inconvénient pour les gens qui vont ramasser leur courrier parce qu'ils doivent parfois revenir une heure plus tard parce qu'Olive n'a pas encore fini de placer le courrier dans les boîtes aux lettres. Vous pourriez tout aussi bien dire qu'elle ouvre à 10 heures, parfois à 10 h 30, tout dépendant du volume de courrier qu'elle doit trier.

Le président: Allez-y, Monsieur Maguire.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci aux témoins d'être ici pour présenter vos exposés aujourd'hui.

Ce n'est pas évident pour tout le monde, mais c'est certainement un commentaire clair. Lorsque vous commencez, les boîtes ne se remplissent pas toutes seules comme par enchantement; il faut trier le courrier, puis le mettre dans les boîtes aux lettres, et cela prend du temps.

J'aimerais vérifier une chose. À l'heure actuelle, le comptoir postal est ouvert pendant trois heures, cinq jours par semaine. L'idée a été discutée, dans d'autres régions, de livrer le courrier tous les deux jours, là où il est livré.

Je présume que vous avez besoin que le comptoir postal soit ouvert au moins pendant ces trois heures chaque jour parce que, comme Ashleigh nous le faisait remarquer un peu plus tôt aujourd'hui, les entreprises locales et les individus en font usage tous les jours.

À titre de solution, trouveriez-vous acceptable que le bureau de poste demeure ouvert plus longtemps trois jours par semaine, au lieu

d'être ouvert moins longtemps cinq jours par semaine, ou y a-t-il une combinaison d'heures quelconque — c'est cela que j'examine — qui serait tenable, en conservant le même nombre total d'heures d'ouverture? Vous ne pouvez pas garder 15 heures par semaine et en tirer vraiment plus de deux journées, mais je ne pense pas que ce soit cela autant que le fait que le comptoir postal a été ouvert durant au moins ce minimum d'heures, tandis que, si vous le déménagez, il sera ouvert en tout temps.

Mme Angela Petrash: Il y a deux choses à examiner. D'une part, le nouvel emplacement offre à tous la possibilité de ramasser leur courrier sept jours par semaine. Formidable. D'autre part, il y a les services que fournit Olive: pourrait-elle fournir davantage de services si elle tenait le comptoir postal pendant de plus longues heures?

Ce sont deux éléments différents. L'un est l'accès pour tous, un meilleur accès, prolongé — nous le savons. L'autre est que les services que fournit Olive sont seulement disponibles trois heures par jour, parce qu'elle tient le comptoir postal seulement trois heures par jour. Le nouvel emplacement offre assurément un meilleur accès à tous en leur donnant la possibilité de ramasser leur courrier sept jours par semaine.

Il y a encore l'autre élément. Si quelqu'un se présente au comptoir postal à 14 heures un mercredi après-midi, il n'a pas accès aux autres services qu'Olive offre actuellement là-bas. Il a seulement accès à sa boîte aux lettres et au contenu de celle-ci.

Là où je voulais en venir, c'est que nous sommes en voie de permettre à Postes Canada d'aménager son bureau de poste dans un endroit vraiment très avantageux. Est-ce que cela pourrait permettre à Postes Canada de vendre davantage de certains de ses services?

M. Larry Maguire: Évidemment, ce qui vous plairait, ce serait que l'on propose d'aménager le bureau de poste dans l'épicerie, où il y a d'autres services, où le bureau de poste est ouvert sept jours — pas 24 heures sur 24, mais certainement sept jours. Et vous avez raison: il y a beaucoup de monde dans ce coin du pays durant l'été, et, même durant l'hiver, il y a des touristes qui viennent ici, avec le casino de l'autre côté de la route et Brokenhead. Le tourisme ne prend pas tout simplement fin lorsque la glace se forme sur le lac ou qu'elle en recouvre les berges. Il y a du ski de fond, et toutes les autres activités auxquelles on s'adonne dans ce coin du pays; par conséquent, ce ne sont pas uniquement les habitants de la collectivité qui pourraient se prévaloir des services du comptoir postal si celui-ci était aménagé dans l'épicerie. C'est à cela que je songeais.

Je tiens à vous assurer que, moi qui viens d'un petit village, je sais ce qu'est une cabane de pêche sur glace. Le bureau de poste a été décrit plus tôt comme pouvant tenir dans l'espace entre ces tables, ici.

Mme Angela Petrash: Trois d'entre nous aurions du mal à nous tenir debout dans le bureau de poste et à y ramasser notre courrier si nous nous trouvions tous les trois à l'intérieur du bureau de poste en ce moment.

M. Larry Maguire: J'ai aimé le commentaire du chef Bear. Il a dit que le bureau de poste était si petit que vous deviez aller dehors pour changer d'idée.

Mme Angela Petrash: Oui. C'est très bon.

• (1450)

M. Larry Maguire: J'ai pensé que cela en donnait une assez bonne description.

Je pense qu'il ne fait aucun doute que ce serait mieux pour tout le monde si des dispositions pouvaient être prises. Autrement, d'après ce que je crois avoir bien compris des propos d'autres témoins, il vous faudrait aller à un demi-mille au sud pour avoir accès à un autre point de service postal.

Où se trouverait l'autre point de service postal le plus proche si celui-ci était fermé?

Mme Angela Petrash: Il est à peu près à cinq minutes, à environ sept milles.

M. Larry Maguire: Il est à sept milles? D'accord.

Ainsi, il n'y a pas que les habitants vivant dans la réserve qui utilisent les boîtes postales ici. Il y a aussi quelques autres citoyens.

Une voix: C'est exact.

M. Larry Maguire: Bon, très bien.

Avez-vous d'autres conseils à donner quant aux types de services que vous pourriez souhaiter voir offrir? Évidemment, cette « cabane », comme vous dites, ne serait pas assez grande pour que ces services y soient fournis. Le type d'établissement dans lequel vous envisagez de déménager le bureau de poste est une épicerie. L'on y trouve également une pharmacie. D'après vous, mis à part le simple ajout d'un bureau de poste, y a-t-il autre chose qui pourrait être ajouté à l'établissement afin d'en optimiser l'usage?

Mme Angela Petrash: Il est clair que le bureau de poste dans lequel nous nous trouvons actuellement doit être amélioré, parce qu'Olive travaille dans un édifice en forme de « L » toute la journée. Elle va et vient dans un édifice en forme de « L » qui a peut-être la taille de ces deux tables mises ensemble. Elle n'a aucun espace pour les colis, dès lors que ceux-ci lui arrivent dans des boîtes qui dépassent certaines dimensions. À certaines occasions, j'ai dû aller chercher le courrier pour le bureau de la bande et j'ai dû ramasser des boîtes et des colis. Olive n'a aucune marge de manoeuvre du tout. Il est clair que ce bureau de poste doit être amélioré. Il faut le déménager. Il faut sortir Olive de là et l'installer dans un espace plus grand.

M. Larry Maguire: J'imagine que la question que je voulais poser était plutôt celle de savoir, en supposant que le bureau de poste déménage dans l'autre établissement, s'il y a autre chose qui pourrait être complémentaire à cette épicerie? Qu'est-ce qui est actuellement offert dans cet établissement, à part des aliments et des produits de pharmacie?

Mme Angela Petrash: Il y a la pharmacie, la poste... J'étais présente à la fin de la séance au cours de laquelle vous avez entendu le groupe de témoins précédent, et il a alors été question de services bancaires. Lorsque j'entre dans le bureau de poste à Selkirk, je sais que je peux faire envoyer de l'argent par MoneyGram, faire faire des mandats... Ces services sont numérisés. Olive travaille actuellement au moyen d'un système manuel.

Nous espérons que lorsqu'elle sera installée dans l'épicerie, il y a un accès à Internet en wifi dont elle pourra se prévaloir, après avoir procédé à une mise à niveau, de manière à pouvoir faire certaines de ces choses: faire des transferts de fonds par MoneyGram, des enveloppes, de l'emballage, toutes les choses de ce genre. Je peux aller là-bas pour obtenir une formule de demande de passeport; c'est là que je vais pour faire les choses de ce genre. Ce serait bien si ces services étaient également offerts ici.

Je pense que Postes Canada manque le bateau en ce qui a trait à la vente de certains de ces articles. La Société ne les offre pas ici, et elle n'en tirera donc pas les revenus.

Le président: Merci.

Monsieur Blaikie, allez-y.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Merci beaucoup d'être ici.

Madame Petrash, étant donné votre rôle au sein de la Société de développement, vous travaillez avec beaucoup d'entreprises ici. Si vous aviez davantage accès au comptoir du bureau de poste tout au long de la journée, pensez-vous qu'il y a des services dont les entreprises locales pourraient se prévaloir auxquels elles n'ont pas accès en ce moment, soit à cause du problème des heures d'ouverture ou parce que certains services ne sont tout simplement pas offerts?

Mme Angela Petrash: Oui, cela joue certainement. N'oubliez pas que toutes les entreprises sont ouvertes sept jours par semaine, de sorte que les gérants des magasins ne travaillent pas du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. En effet, ils travaillent tous des quarts différents, et ils ont tous des pauses durant la journée, de sorte que, s'ils doivent faire affaire avec Postes Canada, ils tentent essentiellement d'établir l'horaire de leur quart en fonction de ce qui est disponible, afin de pouvoir faire ce qu'ils ont à faire au bureau de poste. Il y a cela aussi à prendre en compte.

J'aime l'idée que M. Whalen a lancée au chef Bear d'avoir un service bancaire. Toutes nos entreprises doivent changer. Si nous avons une boîte de dépôt sécuritaire pour nos dépôts et les choses de ce genre, est-ce que cela serait avantageux pour les entreprises au sein de la collectivité? Absolument.

M. Daniel Blaikie: Quelle est la relation idéale avec Postes Canada? Comment pensez-vous que Postes Canada pourrait améliorer les communications avec la collectivité afin de déterminer, d'une part, quels sont les besoins, et d'autre part, comment la Société pourrait se montrer plus attentive à ces besoins?

• (1455)

Mme Angela Petrash: D'après mon expérience, la simple tentative de réaliser cette réinstallation dans l'épicerie... Olive est une maîtresse de poste. Elle n'est pas une employée typique de Postes Canada. Elle est assujettie à une convention collective différente, et il y a des règles différentes pour elle. J'ai eu l'occasion de discuter avec la personne qui s'occuperait de cela. Il s'agit d'un type du nom de « Bernie ». J'ai été un peu déçue d'apprendre que celui-ci voulait adopter une démarche non interventionniste à l'égard de la situation actuelle, en disant essentiellement que notre entente est avec la maîtresse de poste, et que nous devons voir cela avec elle. J'étais un peu déçue d'entendre cela, plutôt que d'entendre Bernie nous demander comment il pourrait nous aider, Olive et nous, à faire en sorte que le projet soit réalisé avec succès.

Personnellement, je me disais qu'Olive travaille pour eux et qu'il s'agit de Postes Canada, et je me demandais pourquoi nous n'avions pas un dialogue ouvert. Le représentant de Postes Canada avait davantage une attitude non interventionniste — il nous disait de nous entendre avec « notre » maîtresse de poste —, une chose que j'ai toujours du mal à comprendre.

M. Daniel Blaikie: Si Postes Canada modifiait son image de manière à ce que celle-ci ne soit plus centrée uniquement sur le courrier, mais aussi sur d'autres services — qu'il s'agisse de services bancaires postaux ou de constituer un endroit où les gens peuvent venir non seulement pour obtenir leur formule de demande de passeport, mais pour obtenir leur passeport comme tel ou un permis de chasse ou de pêche, comme je pense qu'il en a été question plus tôt — pensez-vous que ce genre d'approche globale axée davantage sur les services pourrait faire partie d'un changement organisationnel pour Postes Canada qui vous permettrait d'avoir cette conversation avec des gens de Postes Canada, qui viendraient et vous demanderaient quels sont les besoins de la collectivité, et quels sont les genres de choses avec lesquelles l'infrastructure actuelle de bureau de poste de la Société peut vous aider, et comment elle devrait procéder pour ce faire.

Pensez-vous qu'il est tout simplement bizarre d'assigner ce rôle au bureau de poste, ou pensez-vous que ce serait un véritable atout?

Mme Angela Petrash: Absolument, je pense que ce serait un atout, dans la mesure où un membre de la collectivité n'aurait pas à monter à bord d'un véhicule ni à trouver un transport jusqu'à Selkirk ou jusqu'à Winnipeg pour obtenir le service ou le permis en question — non pas que les membres de notre collectivité ont besoin du permis, mais si quelqu'un d'autre en a besoin.

Je sais qu'en fait, les pêcheurs et les chasseurs descendent assez souvent à l'hôtel qui se trouve de l'autre côté de la rue. Si les employés de l'hôtel pouvaient leur dire qu'ils peuvent obtenir leur permis de pêche ou leur permis de chasse à l'épicerie d'en face — au lieu de leur dire, comme ils le font actuellement, qu'ils doivent se rendre à Selkirk pour obtenir leur permis, parce qu'il s'agit du seul endroit où ce type de permis est délivré —, à quel point ne serait-ce pas génial?

M. Daniel Blaikie: Pensez-vous que les gens dans la région sont ouverts à l'idée que le bureau de poste fasse cela? Si le seul obstacle à la prise en charge de ces fonctions par le bureau de poste est cette idée qu'il s'agit d'un bureau de poste et que celui-ci devrait s'occuper uniquement du courrier, un point c'est tout, pensez-vous que les gens verraient véritablement d'un bon œil que le bureau de poste fasse plus qu'assurer le service postal traditionnel?

Mme Jackie Pommer: Je crois que cela aiderait certainement.

Mme Angela Petrash: Je suis du même avis, parce qu'il y a des membres de notre collectivité qui doivent payer des gens pour que ceux-ci les conduisent à Selkirk ou à Winnipeg. S'ils veulent envoyer de l'argent à leurs familles n'importe où au pays, ils ne peuvent pas le faire. Ils doivent acheter un mandat.

Je sais qu'il y a des gens qui font des virements électroniques, mais beaucoup n'ont pas cette fonctionnalité sur leur téléphone ou leur ordinateur. Beaucoup de gens sont de la vieille école, et ils sont attachés à leur mode de vie traditionnel.

Je pense que ce serait un atout formidable pour la collectivité.

M. Daniel Blaikie: Une des personnes qui est venue témoigner devant nous plus tôt aujourd'hui à Winnipeg a dit qu'à son avis, les innovations de ce genre au bureau de poste pourraient en fait constituer une façon d'aider les gens qui vivent dans la pauvreté, parce que celle-ci engendre beaucoup de coûts. La personne que je viens tout juste de mentionner a parlé précisément des prêts sur salaire, mais j'entends dire qu'il y a d'autres coûts liés au fait de ne pas avoir accès aux services en question dans la collectivité. Peut-on dire que, pour les gens qui vivent actuellement d'une paye à l'autre, si les services en question étaient offerts plus près de chez eux, cela ferait une vraie différence au plan financier?

Mme Angela Petrash: En plein dans le mille.

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, madame Ratansi.

Mme Yasmin Ratansi: Comme nous vous le disions, nous sommes ici pour recueillir des idées, et vous êtes une collectivité insuffisamment desservie, et il y a tellement de choses qui peuvent se produire...

Avez-vous dit que le bureau de poste était exploité dans l'édifice de la bande quelque part?

• (1500)

Mme Jackie Pommer: Oui.

Mme Yasmin Ratansi: Est-ce que l'on vous paie un loyer en ce moment?

Mme Jackie Pommer: Non.

Mme Yasmin Ratansi: Postes Canada ne vous paie pas de loyer?

Mme Angela Petrash: Elle le fera après que nous l'aurons réinstallée dans l'épicerie.

Mme Yasmin Ratansi: À l'heure actuelle, l'aménagement fait écho aux exigences de Postes Canada... ses symboles, etc. Comment le bureau de poste est-il aménagé? Y trouve-t-on tous les symboles de Postes Canada?

Mme Jackie Pommer: Oui.

Mme Yasmin Ratansi: Dans l'hypothèse du déménagement dans l'épicerie, qui appartient elle aussi à la bande, vous présumez que les heures seront prolongées, mais la maîtresse de poste est rémunérée par Postes Canada, et elle est probablement rémunérée en fonction d'un certain nombre d'heures. Qu'est-ce qui vous fait penser que Postes Canada prolongera ces heures? Avez-vous eu des négociations avec Postes Canada pour dire à ses représentants: « nous déménageons de ce bureau-ci, dont nous sommes propriétaires de toute façon, à ce bureau-là, et tous les accessoires que Postes Canada exige seront là? ».

Mme Angela Petrash: Bernie, qui, si je ne m'abuse, est le supérieur d'Olive chez Postes Canada, est venu ici plusieurs fois pour inspecter l'emplacement, et il l'a approuvé. Nous avons passé par lui pour établir les caractéristiques techniques de la construction. N'oubliez pas que Brokenhead assume les coûts des travaux de construction qui permettront à Postes Canada d'emménager là. À l'heure actuelle, Olive reçoit de Postes Canada environ 91 \$ par mois pour ses frais généraux, qui sont l'hydro et le téléphone, plus son salaire.

Mme Yasmin Ratansi: Son salaire est établi en fonction d'un horaire de travail de 9 heures à midi. Qu'est-ce qui vous fait penser que, parce que vous allez la déménager — c'est une hypothèse que vous faites — dans l'épicerie, où l'épicerie est ouverte, où il y a plus de commodités, où il y a Internet... est-ce que Bernie a convenu qu'Olive aurait des heures prolongées?

Mme Angela Petrash: Bernie n'a pas encore convenu de cela, bien que je croie qu'il soit disposé à envisager quelque chose de plus, mais, à l'heure actuelle, nous n'avons pas d'engagement confirmé de Postes Canada d'augmenter la rémunération d'Olive.

Mme Yasmin Ratansi: Est-ce que la bande paie pour Olive?

Mme Angela Petrash: Postes Canada paie pour Olive.

Mme Yasmin Ratansi: Si la bande parvenait à conclure une entente avec Postes Canada parce que vous aimeriez des heures prolongées, seriez-vous prêt à faire une contribution quelconque pour faire en sorte que le bureau de poste soit ouvert sept jours par semaine?

Mme Angela Petrash: Non.

Mme Yasmin Ratansi: D'accord. Nous devons poser la question.

Mme Angela Petrash: Est-ce que Postes Canada me donnera une commission sur la vente des timbres que nous vendons?

Mme Yasmin Ratansi: Eh bien, probablement. En tant que maîtresse de poste, vous êtes en négociation. Pensez-vous que Postes Canada se tire dans le pied en ne prolongeant pas les heures et les occasions d'offrir des services dans des régions éloignées comme celle-ci où elle a le réseau?

Mme Angela Petrash: Je serais porté à croire que la Société se rendra compte qu'elle rate une occasion en ce moment avec le nouvel emplacement et l'achalandage et ainsi de suite, parce que, maintenant, dans le nouvel emplacement, nous ne fournissons pas des services uniquement aux personnes qui ont des boîtes aux lettres. Nous pourrions fournir des services aux gens qui passent devant l'épicerie sur la route.

Mme Yasmin Ratansi: Avez-vous déjà demandé une séance de facilitation avec Postes Canada? Vous pourriez dire à Postes Canada: « Voici notre exigence, voici où des occasions existent, et voici ce que nous aimerions que vous fassiez. » Avez-vous discuté de cela avec qui que ce soit, hormis Olive et Bernie?

Mme Angela Petrash: Non.

Mme Yasmin Ratansi: Aimerez-vous avoir ces types de conversations?

Mme Angela Petrash: Absolument.

• (1505)

Mme Yasmin Ratansi: Êtes-vous déjà allés au-devant d'eux?

Mme Angela Petrash: Je vois cela davantage comme la prochaine étape pour mes supérieurs aux fins d'avoir ces conversations avec Postes Canada.

Je pense qu'après que nous aurons déménagé Olive dans l'épicerie, nous serons mieux placés pour avoir ces discussions, parce que cela deviendra alors une réalité, par opposition aux pourparlers des deux derniers mois concernant la concrétisation de ce déménagement. J'espère que Postes Canada se rendra compte que ceci est un emplacement formidable, par opposition à un lieu qui n'offre qu'un meilleur accès aux boîtes aux lettres.

Mme Yasmin Ratansi: Il y a eu de la confusion concernant la question de savoir s'il s'agissait d'un commerce franchisé, mais ce ne l'est pas. Il déménage d'un bâtiment de la bande à un autre bâtiment de la bande. Tout ce que vous avez à négocier avec Postes Canada, c'est que vous allez aménager l'espace réservé à Postes Canada de manière convenable et vous aimeriez prolonger les heures.

Vous parliez de services bancaires. Nous comprenons également qu'il a des problèmes liés aux connexions à haut débit. La plupart des gens dans les régions éloignées semblent gérer leurs transactions bancaires par téléphone. Avec l'accès à Internet, pensez-vous que...?

Mme Angela Petrash: Jusqu'à tout récemment, Brokenhead possédait BON Communications, qui était responsable des services Internet dans la collectivité. Nous avons récemment vendu cette entreprise à un fournisseur local d'accès Internet, et un réseau de fibre optique destiné à permettre un accès à des services Internet

haute vitesse sera installé dans la collectivité à compter du printemps prochain.

Mme Yasmin Ratansi: Ainsi, vos entreprises seraient avantagées si une banque postale était ici et offrait à tout le moins les services de base.

Mme Angela Petrash: Oui.

Mme Yasmin Ratansi: Merci.

Le président: Merci.

Notre dernière intervention sera celle de Mme Shanahan.

Mme Brenda Shanahan: Merci beaucoup. Cette discussion est vraiment très intéressante. J'ai le sentiment que ceci donnera un élan à quelque chose de vraiment fantastique qui va se produire. J'adore entendre votre optimisme, parce que c'est précisément le genre d'état d'esprit que nous recherchons pour tenter d'aider Postes Canada.

Ce qui me consterne vraiment, c'est que Postes Canada n'ait pas été un meilleur partenaire de la collectivité de Brokenhead ici. Au début, lorsque j'ai entendu dire que les heures d'ouverture étaient de 9 heures à midi, que le bureau de poste logeait dans une cabane, et ainsi de suite, je pensais que gens étaient peut-être satisfaits de cette situation, ou ne je sais quoi. Qui suis-je pour juger?

Vous avez précisé certains aspects de la situation: le bureau de poste était ouvert à temps plein, mais il est maintenant ouvert de 9 heures à midi, et il n'est même pas accessible avant que le courrier ait été trié. Je me demandais: « Mais qui accepterait cela? » Personne n'accepterait cela. C'est pire que le statu quo. C'est un recul.

En outre, vous êtes engagés dans le démarrage d'entreprises, et vous faites installer un réseau de fibre optique, ce qui est aussi formidable. J'ai des collectivités dans ma circonscription qui seraient ravies d'avoir la fibre optique et qui s'escriment pour l'avoir, de sorte que vous êtes vraiment sur la bonne voie.

Quel type de partenaire voulez-vous trouver en Postes Canada, ou avez-vous même seulement besoin de Postes Canada? Quelles différences cela ferait-il pour vous selon que Postes Canada était un partenaire à part entière ou n'était pas du tout un partenariat, ou si la Société était prestataire d'un service essentiel par opposition à un partenaire commercial?

Mme Angela Petrash: Je vais laisser Jackie parler un peu puisqu'elle travaille pour Brokenhead depuis plus longtemps que moi, et je ne voudrais donc pas parler alors que ce n'est pas mon tour. Je ne sais pas s'il y a eu des discussions au sujet des heures, ou si celles-ci ont simplement été imposées et nous les avons acceptées.

Mme Jackie Pommer: Elles ont été imposées et nous avons accepté.

Mme Brenda Shanahan: Elles ont été imposées, sans aucune discussion.

Mme Jackie Pommer: Oui, aucune discussion.

Mme Brenda Shanahan: D'accord. Et la réaction de la collectivité à cette époque...?

Mme Jackie Pommer: La réaction de la collectivité a été que les membres de la collectivité ne pouvaient pas ramasser leur courrier et ils ne pouvaient pas obtenir les services postaux qu'ils voulaient lorsqu'ils en avaient besoin. C'est ainsi que les membres de la collectivité ont réagi, et ils étaient assez mécontents.

Si le bureau de poste déménage dans un endroit plus centralisé, comme dans l'épicerie de la Nation ojibway de Brokenhead, les membres de la Nation ojibway de Brokenhead et les gens qui vivent dans les collectivités environnantes auraient un bien meilleur accès à leur courrier.

Mme Brenda Shanahan: Excellent.

Corrigez-moi si je me trompe, mais d'autres collectivités nous disent la même chose. Est-ce que les achats en ligne et l'expédition de colis par la poste prennent de l'expansion dans votre collectivité?

Mme Jackie Pommer: Clairement.

Mme Brenda Shanahan: Même avec un accès à temps plein aux boîtes aux lettres, les colis ne rentrent pas tous dans les boîtes à lettres, de sorte que les heures durant lesquelles les gens pourront ramasser leurs colis demeureront limitées.

Mme Jackie Pommer: Oui, et ce sera certainement problématique s'ils ne peuvent pas accéder à leurs colis, comme c'est le cas aujourd'hui.

Mme Brenda Shanahan: Je comprends très bien ce que vous dites.

Nous avons également entendu des témoignages très convaincants. C'est une chose que d'avoir de piètres services de livraison au détail à des individus qui ont besoin de leurs colis. C'en est une autre lorsque vous tentez de développer des entreprises et que vous avez besoin d'envoyer cet argent par MoneyGram ou de faire livrer un colis et d'obtenir ce service spécialisé, sans quoi l'entreprise ne croîtra pas.

J'aimerais aussi entendre les membres du groupe de témoins. Si vous n'obtenez pas plus d'accès à des services, quelles seront les incidences sur la croissance de votre collectivité?

Mme Jackie Pommer: Est-ce que la question est celle de savoir qu'est-ce qui se produirait si nous n'avions pas l'accès...?

• (1510)

Mme Brenda Shanahan: ... si vous ne l'aviez pas, s'il demeurait restreint au créneau de 9 heures à midi. Olive est ici — et j'adore cette façon que vous avez tous de vous appeler par vos prénoms — de 9 heures à midi; elle ferme le comptoir; les gens peuvent encore se rendre au bureau de poste et ouvrir leurs boîtes aux lettres, ce qui est très bien, mais si quelqu'un arrive et il a besoin d'un mandat en urgence... Nous avons entendu ce matin le témoignage d'un représentant d'une compagnie qui fabrique des mukluks; ces mukluks génèrent un chiffre d'affaires de 15 millions de dollars. Il y a du potentiel; il y a une demande. Je suis certaine que vous avez beaucoup de jeunes gens; vous avez beaucoup de brillantes idées. Si quelqu'un arrive et a besoin que quelque chose soit fait, mais qu'Olive est rentrée chez elle pour la journée...

Mme Jackie Pommer: Je proposerais que Postes Canada travaille avec nous et fasse un essai ici à Brokenhead. Si ça fonctionne, ça fonctionne. Si ça ne fonctionne pas, ça ne fonctionne pas, et nous reviendrons à la table pour en discuter.

Mme Brenda Shanahan: Merci.

Le président: Merci beaucoup, et merci de votre témoignage.

J'ai une question. J'invoquerai le droit du président sur cette question. Vous avez un casino en face. Où pensez-vous que le casino effectue ses transactions bancaires? À Selkirk ou à Winnipeg?

Mme Jackie Pommer: Le casino est une entité complètement distincte de la nôtre. Je ne sais pas.

Le président: D'accord. Je présumerais simplement qu'il effectue des transactions financières relatives à des montants très importants auprès de la banque avec laquelle il fait affaire...

Mme Angela Petrash: Un véhicule blindé en ressort, donc ils ont ce service.

Le président: Il est certain qu'une banque locale ayant la capacité de recevoir des dépôts de nuit ou d'effectuer des transactions de nuit relativement simples de ce genre aurait de l'attrait pour un de nos plus gros employeurs, je présume.

Mme Angela Petrash: L'existence d'une boîte de dépôts de nuit serait aussi avantageuse pour nos entreprises. N'oubliez pas que nous fonctionnons essentiellement du lundi au vendredi. De plus, nos entreprises sont ouvertes les samedis et les dimanches. Elles font beaucoup d'affaires durant ces deux jours-là. Il pourrait y avoir beaucoup de...

Mme Jackie Pommer: [Note de la rédaction: inaudible] ... dans la collectivité, à l'heure actuelle, on parle de près de deux millions de dollars qu'ils engrangent chaque année.

Le président: Vraiment.

Mme Angela Petrash: Oui.

Le président: C'est intéressant.

Merci beaucoup. Je vous remercie tous d'être ici et d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer malgré vos horaires chargés.

Si vous avez des renseignements additionnels que vous souhaitez nous communiquer et qui pourraient enrichir nos délibérations, vous pouvez certainement les faire parvenir à la greffière. Vous pouvez obtenir ses coordonnées avant de quitter les lieux aujourd'hui.

Nous rédigerons un rapport, et nous le présenterons au Parlement probablement dans le courant de la deuxième moitié de novembre, de sorte que si vous avez autre chose à nous communiquer en qualité de témoin, si vous pouviez nous faire parvenir tout cela d'ici une dizaine de journées...

Mme Angela Petrash: Simplement pour comprendre le processus, vous allez établir le rapport et le présenter en novembre. Est-ce que vous ferez un compte rendu des recommandations?

Le président: Je ne peux pas vous dire quelle forme précise prendra le rapport, mais nous avons entendu plusieurs recommandations. Nous rapporterons certainement les recommandations qui ont été faites par les témoins comme vous qui ont comparu devant nous.

Quant à savoir si le Comité lui-même fera des recommandations, la décision n'a pas encore été prise, parce que nous n'en avons pas encore discuté. Chose certaine, nous inclurons toutes les recommandations et les suggestions, en compilant ce que nous avons entendu au cours des trois dernières semaines.

Mme Angela Petrash: Quel est le résultat final? Vous allez présenter un rapport au...

Le président: Au Parlement. La ministre responsable de Postes Canada, l'honorable Judy Foote, sera évidemment très intéressée à lire ce rapport. À un certain stade, j'imagine que la ministre fera certaines recommandations ou s'attaquera peut-être aux problèmes que nous aurons cernés chez Postes Canada, mais il s'agira d'un processus décisionnel qui met en cause le gouvernement et Postes Canada.

Mme Angela Petrash: D'accord. Nous comprenons tous que Postes Canada est une entité qui génère des revenus, et, comme toute autre entreprise, elle cherche à être plus rentable et plus responsable à l'égard de ses fonds.

Le présent exercice est-il une enquête menée au profit de Postes Canada pour lui permettre de trouver des façons d'être plus rentable ou de couper d'autres services ou quoi que ce soit du genre?

Le président: Il s'agit d'une enquête menée pour le compte du gouvernement — d'abord et avant tout pour la ministre — qui a chargé notre comité de réaliser la présente étude; ce n'est pas tant pour Postes Canada.

Évidemment, il y a des problèmes entre les intéressés et Postes Canada elle-même. Nous avons entendu, par exemple, bon nombre des syndicats de travailleurs de Postes Canada dire qu'ils étaient d'avis que Postes Canada était stable au plan financier en ce moment. D'autres, dont Ernst & Young et le groupe de travail chargé

d'étudier la viabilité financière à long terme, ont affirmé qu'à leur avis, Postes Canada connaissait une situation déficitaire très grave.

Nous tentons de faire ressortir ce qui est vrai et ce qui est réel, ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas, et toutes ces considérations seront prises en compte lorsque nous entreprendrons nos délibérations avant que le rapport final soit rédigé.

Mme Angela Petrash: Pourrions-nous voir un exemplaire du rapport?

Le président: Tout ce qui est présenté au Parlement est disponible, évidemment.

Merci d'être venus.

La séance est maintenant officiellement levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>